



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Coupe Emily MOULTON 2019

Course en équipage entre Saint-Malo- Jersey -Granville et Chausey Comptant pour le Championnat UNCL Manche Atlantique Overall

1. REGLES

- 1.4 Heure légale du coucher du soleil et du lever du soleil : 19 :48 – 8 :05
1.5 Toutes les heures sont en heures légales françaises (UTC + 2)

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : SNBSM et YACHT CLUB DE GRANVILLE
Jusqu'au 2019 9h00
A St Hélier sur le bateau Comité de course

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : Terrasse du Centre de Courses SNBSM Port des Sablons

5. PROGRAMME

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|--------|---|--------------|
| 20 /04 | 11h00 Emargement- Briefing Centre de Course SNBSM 12 :00 Zone Coffre 2 baie de Dinard Signal d'avertissement pour la première course St-Malo – St-Helier | IRC - OSIRIS |
| 21/04 | 11h00 Emargement Briefing des skippers ponton Bateau Comité 13h00 Signal d'avertissement Baie de St-Aubin Diamond-Rock pour la 2 ^{ème} course St-Helier - Granville | IRC - OSIRIS |
| 22/04 | 8 h:00 :Emargement et Briefing skippers YC de Granville | |
| 22/04 | 09 :00 à proximité de la tourelle du Loup Signal d'avertissement pour la 3 ^{ème} course à proximité du Loup Pour un parcours Arrivée à Chausey entre les Epiettes (1 et 2) Au passage de la ligne tous les bateaux rejoignent leur port d'attache | IRC - OSIRIS |

6. PAVILLONS de CLASSE

Description des pavillons de classe: IRC : Pavillon C, OSIRIS : Pavillon N

8. LES PARCOURS

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : N° de parcours affiché sur le Bateau Comité

9. MARQUES

| Marques de départ | Marques de parcours et de dégagement | Marques de changement de parcours | Marques d'arrivée |
|--|---|-----------------------------------|-------------------|
| Bouée Orange sauf si une marque de balisage est utilisée | Bouée Blanche si D ou D + Vert envoyés sur BC | sans objet | Voir parcours |

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Description des zones considérées comme des obstacles : n/a

11. LE DEPART

- 11.1 Voir description de la ligne de départ sur parcours à effectuer
- 11.2 Délai pour prendre le départ après le signal de départ :5 mn.

13. L'ARRIVEE

Description de la ligne d'arrivée : A Jersey, l'arrivée sera jugée entre la bouée Diamond Rock (Baie de St-Aubin) à laisser à Babord et le bateau Comité à Tribord

L'arrivée à Granville sera jugée entre une bouée Blanche Babord et le Bateau Comité Tribord
A l'Ouest du Loup

L'arrivée à Chausey sera jugée entre Les Epiettes 1 et 2 en respectant le balisage

15. HEURES LIMITES

- 15.1 Le 20/04 : 20 :00
- 15.2 Le 21/04 : 20 :00
- 15.3 Le 22/04 : 11 :30

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Emplacement du secrétariat du jury : A Jersey sur le bateau Comité ;
à St Malo à la SNBSM (Bas Sablons) .A Granville au Yacht-Club
- 6.2 Si différent de 60 mn, temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour l'heure limite des réclamations est fixé à 19 :00.
- 16.3 Emplacement de la salle du jury : YC Granville

17. CLASSEMENT

- 17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1
- 17.2 Courses retirées : na
- 17.3 Les groupes de classement IRC seront conformes au règlement du Championnat Manche UNCL, soit « IRC 1 » TCC supérieur ou égal à 1,010 – « IRC 2 » TCC inférieur à 1,010. – Classement Osiris éventuel.

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 Modalités de l'émargement à la sortie et au retour : remise des déclarations d'arrivée comportant heures minutes secondes en cas d'absence du bateau comité ou par SMS
- 18.3 Canal VHF : 77

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.2 Heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : le Vendredi 19 Avril à 20 :00

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : na

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillons du Yacht Club de Granville ou de la SNBSM
Les bateaux du Comité seront en veille sur **le canal 77**. Téléphone pour joindre l'organisation : 06.30.56.34.90

23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

- 23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : na

28. PRIX

Résultats de la manche 1 BC SNBSM Manche2 YC Granville Manche3 SNBSM Atterrage .
Description des prix : La coupe sera remis au vainqueur toutes classes en série IRC, ou à défaut au 1^{er} du groupe de classement le plus représenté.
La remise des prix sera fixée à une date ultérieure

ARBITRES DESIGNES :

Président du comité de course : Jean JOURNE
Président du jury : Gilles LEZAN
Président du comité technique : Marc NOËL

Annexes PARCOURS

Samedi 20 Avril

PARCOURS 1 (36 milles)

Ligne de départ entre Coffre Bd et BC...Td
ou suivant indications du CC par VHF 77

| |
|--|
| • Buron à laisser à Babord |
| • Grand Jardin....Td |
| • Bouée SW Minquiers à laisser à TD* |
| • Bouée NW Minquiers à laisser à Td* |
| • Tourelle passage Rock à laisser à Td* |
| • Bouée Les Fours à laisser à Td |
| • Bouée « Diamond Rock » à laisser à Babord * |
| Arrivée entre cette Bouée Bd et BC...Td |

Dimanche 21 Avril

PARCOURS 2 (33 milles environ)

Ligne de départ entre Diamond Rock...Td et BC...Bd

| |
|---|
| • Bouée Nord-Est Minquiers à laisser à Tribord * |
| • Bouée Sud-Est Minquiers à laisser à Tribord * |
| • Rondes de l'ouest Chausey à laisser à Bâbord |
| • Bouée La Cancalaise à laisser à Babord |
| Bouée VIDEOCOQ à laisser à Bd* Réduction de parcours possible* annoncée par VHF 77 Arrivée au Sud du Loup entre Bouée Blanche Bd et BC..Td |

- Lundi 22 Avril

PARCOURS 3 (7 milles)

| |
|--|
| Ligne de départ entre Bouée Bd et BC Td |
| • Bouée Videcoq à laisser à Tribord* |
| Arrivée entre Epiettes 1 et Epiettes 2 |
| et |
| Chaque voilier regagne son port d'attache |
| |

Liste des marques où un pointage officiel peut être effectué :
A toutes les marques dotées d'un astérisque*

ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe Parcours** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant un Pavillon ROUGE se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « S sur H » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

Liste des marques où un pointage officiel peut être effectué : **A toutes les marques dotées d'un astérisque**